

## Comment ça marche ?

- La fiche de prescription doit être complétée et signée par un référent puis transmise à Mobicité86 pour toute demande de location (scooter, mobylette, vélo électrique). Ensuite le locataire devra contacter Mobicité86 pour savoir si un véhicule est disponible.
- La fiche de prescription et le récapitulatif des conditions de location peuvent être téléchargés sur notre site internet ([www.lablaiserie.centres-sociaux.fr](http://www.lablaiserie.centres-sociaux.fr)).

## Qui peut être référent ?

Les Missions Locales, les Maisons de la Solidarité, les CCAS, les agences d'intérim, les organismes de formation, les associations, les équipes de prévention spécialisée, les employeurs...

## Quels sont les services ?

- Location de scooters, vélos électriques, cyclomoteurs avec assurance, antivol compris et gilet jaune.
- Entretien mécanique du véhicule loué avec une révision mensuelle obligatoire.
- Possibilité d'acheter un casque, des gants et de l'huile 2 temps à Mobicité86.

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi :	9h30 - 12h30	14h - 18h
Mardi :	9h30 - 12h30	14h - 18h
Mercredi :	9h30 - 12h	
Jeudi :	9h30 - 12h30	14h - 18h
Vendredi :	9h30 - 12h30	14h - 18h30

MOBICITÉ 86  
39 rue de l'Aéropostale  
86000 Poitiers  
05 79 96 01 60  
[mobicite86@csclablaiserie-csc86.org](mailto:mobicite86@csclablaiserie-csc86.org)



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



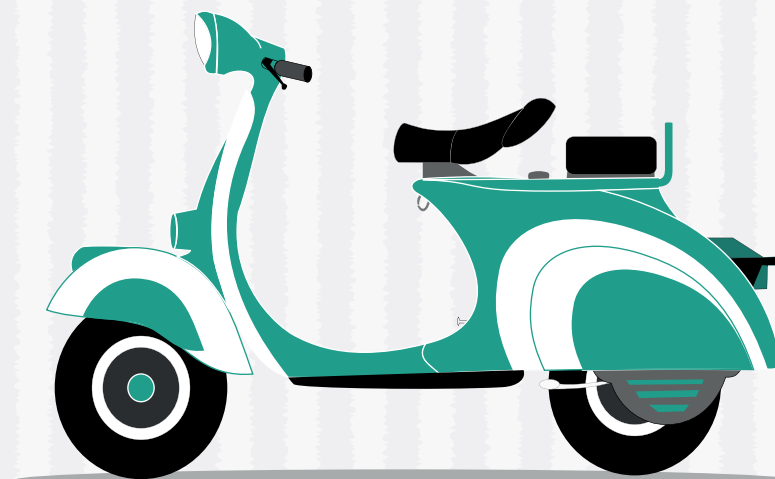
LA BLAISERIE - RUE DES FRÈRES MONTGOLFIER - POITIERS - 05 49 58 05 52  
[www.lablaiserie.centres-sociaux.fr](http://www.lablaiserie.centres-sociaux.fr) - [accueil@csclablaiserie-csc86.org](mailto:accueil@csclablaiserie-csc86.org) - [f](#) Csc La Blaiserie

SERVICE D'AIDE À LA MOBILITÉ



# MOBICITÉ 86

39 RUE DE L'AÉROPOSTALE - 86000 POITIERS TÉL - 05 79 96 01 60



# 2020

## À qui s'adresse t'il ?

Aux personnes en situation d'insertion professionnelle (stage, formation, intérim) ou en situation d'emploi sans moyen de locomotion ni possibilité d'utiliser les transports en commun.

MISSION LOCALE  
D'INSERTION DU POITOU  
(MLIP)

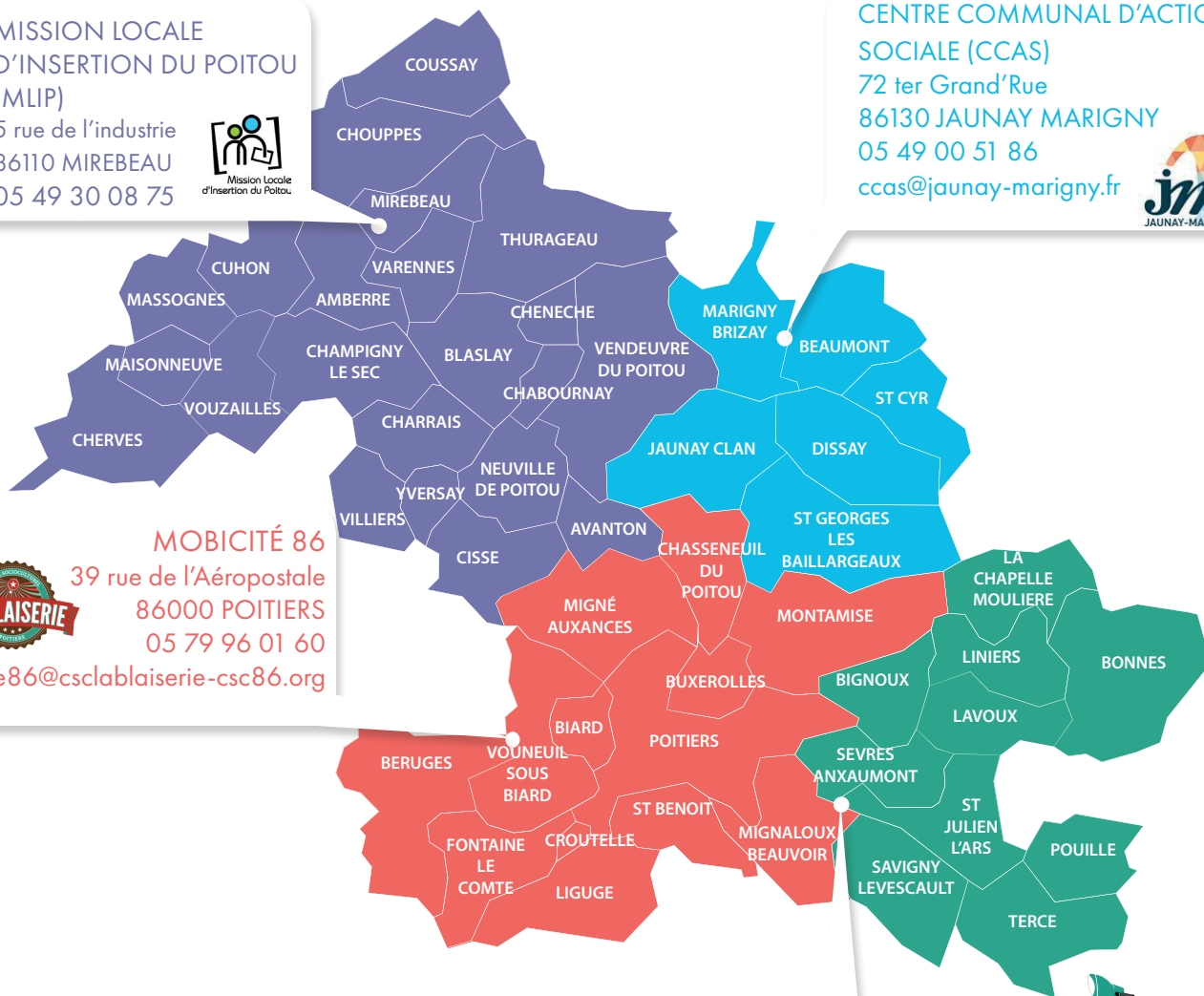
5 rue de l'industrie  
86110 MIREBEAU  
05 49 30 08 75



CENTRE COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE (CCAS)

72 ter Grand'Rue  
86130 JAUNAY MARIGNY  
05 49 00 51 86

ccas@jaunay-marigny.fr



MOBICITÉ 86

39 rue de l'Aéropostale  
86000 POITIERS  
05 79 96 01 60



mobicite86@csclablaiserie-csc86.org

VIENNE MOULIÈRE SOLIDARITÉ (VMS)

3 chemin de la Brunetterie  
86 800 SÈVRES-ANXAUMONT  
05 16 08 43 11  
vmsolidarite@hotmail.fr



## COMBIEN ÇA COÛTE ?

SCOOTER : En fonction du quotient familial \*\*

QF 1-2	0 à 550€	2,50€/jour*
QF 3-4	551 à 955€	2,70 €/jour*
QF 5-6	956 à 1582€	3,10 €/jour*
QF 7-8	1583 à 15000€	4,10 €/jour*

VÉLO ÉLECTRIQUE : 1€ / jour (soit 30€/mois)\*

\*(Antivol, assurance et gilet jaune compris)

- Caution en chèque ou en espèces : 260€ pour un scooter, 360€ pour un vélo électrique
- L'adhésion au Centre Socioculturel de la Blaiserie est obligatoire : 6€ (valable du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin).
- Règlement de 50% en espèces du montant de la location au départ du véhicule et à chaque renouvellement du contrat (contrat location d'un mois renouvelable).
- Casque et gants obligatoires (scooter)

## LES PIÈCES À FOURNIR ?

- Une pièce d'identité
- Justificatif d'emploi (contrat travail, stage, formation, mission intérim)
- Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- \*\* Dernier avis d'imposition ou attestation CAF (n° allocataire)
- Original de l'attestation de BSR ou permis AM pour les personnes nées à partir du 01/01/1988 (scooters)
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Attestation de responsabilité civile (vélo électrique)

